



SAISON 2017/2018

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration **du 14 juin 2018**

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 14 juin 2018 de 19h40 à 21h50, au complexe sportif de Kervignac (Salle omnisports n°1).

Cette réunion fut présidée par LE ROMANCER Fanny, Présidente de l'association.

Présents : DREANO Bertrand, FLORENTIN Stéphane, LE BARH Jean-Michel, LE BORGNIC Christian, LE ROMANCER Roland, PINCEMAILLE Patrick, SIMON David, SIMON Philippe.

Invités : DESTANDAU Maïly, NESTOUR Mathieu, PILPRE Arnaud (Abs).

Excusés : DUPRAT Mathieu, LE MELEDO Loïc.

Absents : SOULLIAERT Christian.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 1- Préparation de la saison 2018-2019.
- 2- Projet tenue du club.
- 3- Partenariat et sponsoring.
- 4- Travaux d'aménagement du Pas de Tir extérieur.
- 5- Blason nature imagé (dessin).
- 6- Subvention de la Mairie.
- 7- Questions diverses / libre expression.

I – Préparation de la saison 2018-2019

Dates de reprises officiels et autres dates à retenir :

Voici les dates à retenir pour la rentrée 2018-19 :

- Jeudi 5 juillet 2018 : Inventaire-rangement des placards, préparation du petit matériel.
- Mardi 4 septembre 2018 : Accueil des « anciens » / Début officiel de la saison 2018-19.
- Jeudi 6 septembre 2018 : Assemblée Générale de l'association.
- Dimanche 9 septembre 2018 : Forum des Associations de Kervignac.
- Mardi 11 septembre 2018 : Accueil des nouveaux archers / Début de l'initiation.
- Pour plus de dates : se référer à l'annexe « calendrier prévisionnel des événements 2018-2019 ».

Forum des associations :

Le forum des associations 2018 se tiendra le dimanche 9 septembre 2018 de 9h à 13h. Nous comptons sur votre présence pour animer le stand, et sur le pas de tir extérieur participer aux démonstrations de tir et encadrer la découverte du tir à l'arc que nous proposons.

Durant ce forum, une nouvelle édition du trophée du sport viendra récompenser les sportifs de la commune. Cette année, nous avons décidé d'y présenter Maïly DESTANDAU (catégorie individuel) et l'équipe homme de tir Fédéral (David SHAW, Joe SHAW et Valery LEGROS).

Les votes seront ouverts via le site internet de la mairie du 16 juillet au 2 septembre. Les résultats seront dévoilés le 9 septembre à 12h30 lors du forum des associations.

Organisation et gestion des créneaux horaires :

L'organisation des créneaux horaires pour la saison 2018-19 se tiendra comme telle (sous réserve de la disponibilité des bénévoles):

Dans la salle n°1 du complexe sportif :

Le mardi de 18h à 20h : Tir encadré Initiation et Handisport

Le mardi de 20h à 22h : Tir libre / Entraînement

Le jeudi de 18h à 20h : Tir encadré des jeunes et des archers en 2^{ème} année

Le jeudi de 18h à 22h : Tir libre / Entraînement

Le samedi de 14h à 17h : Tir libre et/ou séances spéciales

Au pas de tir extérieur :

L'accès est libre aux membres majeurs de l'association et confirmés (plus d'un an de tir à son actif et/ou ayant pratiqué en compétitions officielles), sous réserve de posséder son propre matériel de tir ou une location d'arc de l'association. Et à tous les membres de l'association, durant des créneaux horaires ouverts.

Le créneau d'initiation sera encadré par Roland LE ROMANCER (Accompagnant : Jean-Michel LE BARS).

Le créneau Handisport sera encadré par Thierry SIMONIN (Accompagnants : Jean-Michel LE BOURHIS et Sandrine GODOT).

Le créneau des jeunes et des archers en 2^{ème} années sera encadré par Christian BAVIERA.

Un accompagnement plus personnalisé des compétiteurs le désirants (modalités d'encadrement en cours de formalisation) sera assuré par Maily DESTANDAU.

Anniversaire du club :

La saison 2018-2019 verra célébrer les 30 ans du club. Pour se faire plusieurs évènements sont déjà actés (organisation d'un concours Target et du Championnat Départemental Salle, nouvel tenue de club, organisation d'un 4 / 4). Nous cherchons à marquer le coup lors des compétitions que nous organiserons en prévoyant d'offrir un petit cadeau à chaque tireurs, ont été proposé comme idées : des bracelets silicone ou en tissu type festival, des pins/broches avec le logo du club, des médailles personnalisés. Le Conseil d'Administration finalisera ce point en début de saison prochaine.

Planning prévisionnel des réunions :

Se référer à l'annexe « calendrier prévisionnel des évènements 2018-2019 ».

Dépenses prévisionnelles :

La réfection des cibles devra se faire pendant la saison prochaine, il nous reste un petit stock de stramits mais nous devons en racheter, une budgétisation des besoins en stramits devra être fait rapidement.

L'achat ou la création de nouvelles cibles pour la salle devrait être actée courant de saison.

II – Projet tenue du club

Le Conseil d'Administration a donné son accord pour la création et le financement d'un prototype du maillot. Il sera présenté, au plus tard, lors de l'Assemblée Générale.

Une « boutique Club » est en cours de création chez notre partenaire Equip'Club Lorient, et comprendra quelques produits qui reprendrons tous le code design du maillot (pull, sweat, veste).

III – Partenariat et sponsoring

Nos besoins de financement de divers projets (maillots, ciblerie, aménagement du pas de tir extérieur, financement divers, etc..) nous conduisent à prospecter des entreprises dans le but de sceller différents partenariats financiers.

Une plaquette permettant la prospection et la vente d'espaces de communication pour les entreprises est en cours de finalisation.

IV – Travaux d'aménagement du Pas de Tir extérieur

Une rencontre avec le responsable des services technique de la Mairie a eu lieu courant juin. Nous leur avons fait la demande d'implantation de l'électricité au pas de tir extérieur. Voici les demandes faites :

- Installation d'un tableau disjoncteur avec enfouissement de l'arrivée des câbles.
- Réparation, réglage et modification de l'alimentation des projecteurs de façades.
- Installation dans la partie couverte de prises et d'un système d'éclairage.

- Tirage et enfouissement des cables d'un système électrique permettant l'éclairage des cibles par un système de spots.

La demande va être budgétisée et votée lors d'un conseil municipal, nous attendons désormais les retours de la Mairie.

L'aménagement prévu dans l'optique de permettre aux archers de pouvoir disposer de temps d'entraînement supplémentaire pendant la saison salle et hivernal, à l'abri des intempéries, devrait normalement commencer durant l'été. Cet aménagement correspond à l'édification d'un « mur de tir » sous la partie couverte du pas de tir extérieur. Il s'agira d'une structure bois fixé sur la partie faisant face à la porte d'entrée ou pourront être installé deux paillons de tir. La distance de tir est estimée à 15-16 mètres. Nous sommes bien conscients que cette distance de tir n'est pas la distance règlementaire de 18 mètres pour les compétitions, mais nous estimons qu'elle est suffisante pour permettre de travailler et de s'entraîner convenablement en dehors des créneaux horaires d'entraînements en salle. L'aménagement étant effectué par les membres du club, toutes les personnes souhaitant y participer peuvent se rapprocher de David SIMON pour s'informer plus en détail du projet et des dates retenues pour son exécution.

V – Blason nature imagé (dessin)

Afin de permettre aux archers pratiquants le tir Nature de pouvoir s'entraîner en salle, et à la vue de leurs résultats sur la saison écoulée, la proposition de pouvoir utiliser des blasons nature imagés dans l'optique de la compétition a été soumise au vote.

La proposition d'utiliser et de pratiquer sur blasons nature imagés en salle dans l'optique de la compétition est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote :

Favorables : 7 Défavorables : 2 Abstentions : 0 Nombre total de votants : 9

La proposition est adoptée à la majorité.

VI – Subvention de la Mairie

La subvention de la Mairie, pour la saison 2018-2019, s'élève à hauteur de 1 267 euros. Elle était de 1 073 euros pour la saison 2017-2018. L'augmentation de la subvention fait suite à l'augmentation du nombre de licenciés de l'association.

VII – Questions diverses / libre expression

IMPORTANT : La Mairie nous a informé que la salle n°1 du complexe sportif sera fermée 3 semaines courant septembre et octobre (dates précises non communiquées), au motif de la réalisation de la première partie de la réfection de la salle et notamment des travaux de toitures. Nous comprenons bien entendu la nécessité de faire ces travaux, cependant, Monsieur LE PALLEC (adjoint aux sports) nous avait assuré que ces travaux ne seraient pas effectués pendant la saison sportive mais bien pendant la période des vacances scolaire d'été, afin de ne pas perturber le fonctionnement des associations. Force est de constater que ces dires n'ont pas été respecté. Nous sommes désormais dans l'attente de précisions de la part de la Mairie concernant les dates d'inaccessibilités de la salle, et

allons voir avec les services communaux les solutions possibles permettant d'assurer la pratique de notre sport.

Mathieu DUPRAT n'assurera plus la fonction de Responsable matériel à partir de la rentrée, nous lançons donc un appel aux personnes souhaitant s'investir dans cette fonction (1 responsable plus 1 ou 2 bénévoles). La fonction consiste à la gestion des locations de matériel, la gestion du petit matériel du club (entretien et réparation des arcs d'initiation, flèches, etc...), de la gestion des commandes des packs matériel des archers de l'initiation. Prévoir d'être disponible durant les séances d'initiations. Mathieu vous accompagnera au début afin de passer le relais en toute sérénité. Merci aux personnes intéressées de bien vouloir vous faire connaître.

Nous lançons aussi un appel pour trouver un volontaire souhaitant prendre en charge la gestion de la ciblerie. Il s'agira d'effectuer l'entretien courant des cibles intérieures et extérieures ainsi que des chevalets et paillons de concours.

Bien entendu, chaque personne souhaitant s'impliquer dans l'association sur quelque chose qui lui tiens à cœur est la bienvenue à se faire connaître.

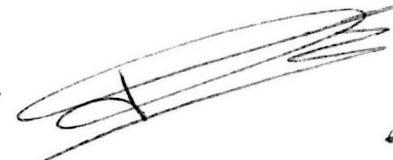
La saison écoulée fut une véritable réussite d'un point du vue sportive ! Du jamais vu même que ce soit en nombre de participations ou en quantités de bons résultats et de médailles ! Nous tenons à remercier et féliciter chaleureusement les 38 archers ayant défendu nos couleurs, en individuel comme en équipe, du concours dominical jusqu'au Championnat de France (David et Joe, nous sommes tous derrière vous !!!) ! Tentons ensemble de reproduire cela l'année prochaine !

Je me permets de prendre la parole au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration afin de remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour cette saison écoulée, vous qui continuez de faire grandir le club ; vous qui avez découvert le tir à l'arc cette saison, ou il y a déjà quelques années ; vous qui venez pratiquer avec plaisir, échanger avec les autres ; vous qui avez permis le bon déroulement des séances, manifestations, concours en offrant de votre temps pour l'association ; vous qui avez dignement porté haut les couleurs du club (et à défaut, merci d'avoir gardé votre bonne humeur) ; et j'en passe !

Nous sommes ravis de voir que le club se porte aussi bien et continue de progresser. Et espérons vous revoir parmi nous à la rentrée pour d'autres bons moments de tir à l'arc!



Mme DE ROMANCER
Présidente



Mr SIMON
Secrétaire



Mr LE BORGNE
Trésorier